

**de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY**

DELIBERATION n°2011/44

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	39

L'An deux mille onze et le mardi 12 juillet à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 6 juillet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Casino des EAUX-BONNES, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, AUSSANT, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, BELESTALABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS, PAROIX, LE GALLOU, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, CARRERE-GEE, MASONAVE, MIGNE, CASAU, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, BOUSQUET, BOUSSOU, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOUNAUT, CLAVIER, MOURTEROT, HELIP, TOUTU, SOULE, CASENAVE.

Présent(s) suppléant(s) : M. MOUNAUT Pierre (représentant Robert CASADEBAIG)
M. GASSIE Henri (représentant Francis LAUR)

M. SARTHE donne procuration à M. CAMBOT
M. CASADEBAIG Robert donne procuration à M. MOUNAUT Pierre

Secrétaire de séance : M. BOUSSOU Jean

VOTE : à l'unanimité

OBJET : RIVIERES - Programme 2011 : Approbation DCE et lancement appel d'offres

Monsieur le Président rappelle les travaux retenus par la commission « Environnement » pour l'année 2011 sur les rivières et présentés lors du conseil communautaire du 28 avril dernier :

- sur la commune de Rébénacq : Réalisation de banquettes inondables sur le Neez
- sur la commune de Castet : Suppression d'un seuil et création de cinq seuils en série sur La Lau
- sur la commune de Bescat : Calibrage d'un fossé
- sur la commune de Bilhères en Ossau : Piège à matériaux sur le ruisseau des Serres
- sur la commune des Eaux-Bonnes : Protection contre les inondations sur la Sourde
- sur la commune des Eaux-Bonnes : Enrochement sur le Cély
- sur la commune de Béon : Enrochement sur le Gave d'Ossau
- sur la commune de Béost : Enrochement sur le Gave d'Ossau et sur le Canceigt
- sur la commune de Louvie-Juzon : Création d'un parcours pêche sur le Gave d'Ossau
- sur la commune de Laruns : Aménagement d'un parcours pêche sur le gave d'Ossau

Il présente à l'assemblée le dossier de consultation des entreprises, dressé par notre technicien rivières, en vue de la passation des marchés après appel d'offres selon la procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Où l'exposé de M. le Président et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

DECIDE que les travaux sur les rivières feront l'objet d'une consultation, selon la procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics,

APPROUVE les dispositions techniques du dossier de consultation des entreprises dressé par le maître d'œuvre,

AUTORISE le Président à signer les dossiers de consultation des entreprises, et les marchés à intervenir avec les entreprises qui seront désignées attributaires par la Commission d'Appel d'Offres dans le cadre des financements disponibles.



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Francis COUROUAU

REÇU

le 18 JUL. 2011

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE